



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accès aux soins

Question écrite n° 95007

Texte de la question

M. Jean-Louis Bricout attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la mise en œuvre de la réforme et du « pacte territoire santé 2 », présenté à la fin de l'année 2015. En effet ce pacte propose des mesures innovantes pour s'adapter aux besoins des médecins et des territoires : une augmentation du nombre de médecins, une augmentation du nombre de médecins libéraux enseignants, une revalorisation de la rémunération versée aux maîtres de stage, un investissement de plus de 40 millions d'euros pour développer la télémédecine en ville, en particulier pour les patients chroniques et les soins urgents, un accompagnement financier spécifique des cabinets médicaux pour accueillir des patients sans rendez-vous, pour éviter le recours aux services d'urgence lorsque ce n'est pas nécessaire. Confrontées à des problèmes de mobilité, les personnes très démunies de sa circonscription (jeunes sans emploi ou avec des revenus modestes, personnes seules ou personnes âgées) rencontrent la plupart du temps de grandes difficultés pour consulter certains spécialistes, lorsqu'elles se trouvent orientées pour un examen ou une visite sur un professionnel à plus de 70 km de leur domicile. Cela pose donc le problème. Il serait nécessaire d'augmenter certaines spécialités médicales, notamment dans les zones prioritaires. Par conséquent il lui demande si des aides pourraient être envisagées pour les assurés en cas de surcoûts générés pour des visites et il souhaiterait connaître son sentiment en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Bricout](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95007

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 avril 2016](#), page 3019

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)